CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E208533** **VALABLE JUSQU'AU** **20/01/2027**

ÉDITÉ LE 26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2018

Raison sociale : DAVID ALLAIN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/09/2023

Capital : 1 000

6 GOAS AR LAO
22300 PLOUBEZRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC saint Brieuc

Siret : 837 820 414 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5004177

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J61933K1244000 / 001 647264/0.

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J61933K1244000 / 001 647264/0.

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/01/2026

Téléphone : 06 51 55 46 73 **Fax :**

Portable : 06 51 55 46 73

Responsabilité légale :
ALLAIN DAVID, RENE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : davidallain22300@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 839 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	4	21/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.